

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 7535

présenté par

M. Peytavie, Mme Belluco, Mme Arrighi, Mme Batho, M. Bayou, Mme Chatelain, M. Fournier,  
Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini,  
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,  
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

---

**ARTICLE 2**

À la fin de l'alinéa 17, substituer à la date :

« 1<sup>er</sup> juillet 2024 »

la date :

« 1<sup>er</sup> avril 2024 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement propose de faire de l'index seniors un outil réellement ambitieux capable d'avoir un impact sur l'emploi, et la qualité de l'emploi, des seniors.

Le projet de loi s'est manifestement appuyé de l'index égalité professionnelle femmes-hommes pour concevoir le dispositif de l'index seniors. Toutefois, les retours dont nous disposons sur l'index d'égalité professionnelle ont révélé son incapacité à impacter les pratiques des entreprises en matière de lutte contre les inégalités de genre dans le monde du travail.

Dans cet optique, il est crucial de tirer leçon du passé et de mettre en place un index seniors suffisamment à la hauteur des enjeux. Cela passe d'abord par avancer la date d'application dudit index.

Tel est l'objet du présent amendement.